



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ESPIET OCTOBRE 2018 N° 225



Contacts

Tél : 05.57.24.24.27

Tel/Fax : 05.57.24.23.12

mairie.espiet@orange.fr

Horaires d'ouverture secrétariat

Lundi de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 18h30

Mardi de 8h30 à 12h30

Jeu de 8 h 30 à 12 h 30 et de
13h30 à 18h30

Vendredi de 14h00 à 16h30

sirp.espiet@orange.fr

Site : espiet.fr

Sommaire

**FRELONS
ASIATIQUES**

INSCRIPTIONS L.E

**CARTES D'IDENTITE
PASSEPORTS**

SEMOCTOM

**MA COMMUNE MA
SANTE**

**LISTE DES
ASSISTANTES
MATERNELLES**

**ELECTIONS
CHAMBRE
D'AGRICULTURE**

JIMBOURA



FRELONS ASIATIQUES

Nous demandons aux personnes qui auraient connaissance de nids de frelons asiatiques sur la commune, de bien vouloir nous le faire savoir dans les plus brefs délais, ceux qui ont des devis de destructions sont priés de nous transmettre une copie. En effet, il semblerait que le Préfet soit dans l'obligation de prendre en charge la destruction de ces nids. Afin d'éradiquer au plus vite les nids déjà répertoriés, nous vous remercions de votre intervention.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous rappelons aux nouveaux arrivants qu'ils que pour s'inscrire sur les listes électorales de la commune ils doivent en faire la demande. Seuls les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office

CARTES D'IDENTITE OU PASSEPORTS

Les demandes de cartes d'identité et passeports sont à déposer dans les mairies de CREON ou SAUVETERRE ou LIBOURNE sur RDV

Un espace de tri, de réutilisation et de valorisation

Madame, Monsieur,

Avec près de 300.000 visites et 250 kg de matériaux apportés par an et par habitant, l'utilisation des déchèteries dépasse celle de la collecte des ordures ménagères (chiffres 2017). Ceci explique l'allongement des files d'attente. Le tri sur site est aussi grandement amélioré. En effet, la moitié du contenu des encombrants pourrait être recyclée, réutilisée ou valorisée, alors qu'actuellement elle est enfouie.

Aussi, la mise en place d'un système informatisé avec présentation d'un code personnel (**LE SEMOCODE**) permettra dès janvier 2019 de gérer automatiquement les entrées/sorties dans les déchèteries.

« Trop de matériaux ne peuvent pas être valorisés car ils ne sont pas déposés dans la bonne benne »

Nos agents, ainsi libérés de cette tâche, pourront pleinement vous informer et vous aider à mieux trier.



Le Président, les vice-Présidents et le responsable des déchèteries du Semoctom lors de la mise en place des bornes d'accès à la déchèterie de Saint-Léon.

« Allonger la durée de vie de nos produits »

Parallèlement, les conditions d'accès et tarifaires pour 2019 votées par le comité syndical du SEMIOCTOM (élus représentatifs des 86 communes membres) permettront de mieux répondre aux enjeux de demain : économie de matières premières, consommation raisonnée, réduction des déchets, dons d'objets, recyclage. Autant de leviers que nous devons toutes et tous actionner pour contribuer à la préservation de notre environnement.

Jean-Luc LAMAISON,
Président du SEMIOCTOM



Le SEMOCODE c'est quoi ?

SEMOCODE : mode d'emploi

- C'est une combinaison de 8 chiffres sous forme d'un code barre de type « QR code » (voir ci-contre).
- Après validation de votre compte, il vous sera envoyé par mail ou par courrier. Vous pourrez alors le mettre sur votre téléphone en le photographiant par exemple, ou l'imprimer sur papier libre.
- A partir de 2019, ce code permettra d'ouvrir les barrières d'accès des 6 déchèteries du syndicat.



Comment créer son compte et obtenir le SEMOCODE ?

3

possibilités

Par internet

• directement

• en déchèteries
• au Semoctom à Saint Léon
• dans certaines mairies (liste sur semoctom.com)

Remplissez le formulaire pour les particuliers sur notre site : <https://semoctom.webusager.fr/>

Possibilité de joindre les justificatifs aux formats habituels, pdf, jpeg. Des photos lisibles suffisent.

1. Venez avec votre bon d'inscription rempli et vos pièces justificatives.
2. Laissez-nous votre dossier et un agent remplira le bon d'inscription internet pour vous.
3. Vous recevrez ensuite sous quelques jours votre SEMOCODE par mail ou par courrier.

Par courrier

Vous pouvez demander une inscription par courrier. Remplissez le bon d'inscription et adressez-le au : SEMIOCTOM, 9 route d'allégret, 33670 St Léon

2

pièces justificatives

1. une pièce d'identité
2. une copie des 2 pages de votre taxe d'habitation ou à défaut, un justificatif de domicile (factures edf, gaz, internet, eau...)

LOCAUX TAXES : NOMBRE		RÉGIME P			
Taux global 2010 corrigé	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL révalorisée
	081027260X				
Collection référence 2003					

Reportez votre numéro d'identifiant, sans la lettre de fin sur votre formulaire de création de compte

Nous vous conseillons de créer votre compte avant fin 2018. Sur internet, votre dossier sera traité plus rapidement (5 jours ouvrés) tandis que les dossiers papiers demanderont des délais plus importants (15 jours ouvrés). La possession d'une adresse e-mail facilitera la gestion de votre compte. Elle sera utilisée pour vous faire parvenir le SEMOCODE et vous alerter à l'approche et lors du dépassement de vos droits annuels.

Tarifs

2019

Particuliers* : les nouvelles conditions d'accès

*Professionnels, associations & établissements publics : voir dernière page

Réguler la fréquentation des déchèteries, favoriser le geste de tri, faciliter les dépôts de la majorité des usagers

Jusqu'à 20 passages OU 3 tonnes de dépôts par an	GRATUIT Pour tous les particuliers du territoire du SEMIOCTOM
Au delà de 20 passages OU 3 tonnes de dépôts par an	Les apports seront facturés au kg, Tarifs et règlement affichés dans les déchèteries ou sur semoctom.com

Rappel : jusqu'au 31/12/2018, gratuit jusqu'à 250 kg d'apports journaliers, payant au-delà

Votre commune se mobilise pour votre Santé et votre Pouvoir d'achat avec

Vous recherchez une mutuelle ou une complémentaire santé économique ?

Profitez des services de la Mairie d'ESPIET en venant rencontrer gratuitement une conseillère de l'Association ACTIOM qui vous aidera à choisir la mutuelle la plus adaptée à vos besoins

Retour à une couverture de santé pour vous et vos proches

**Tarifs collectifs négociés avec plusieurs mutuelles générant une réelle économie sur vos cotisations actuelles
Accessible à tous**

Accompagnement possible pour la mise en place ou le renouvellement de votre mutuelle ACS



Prise de RDV auprès de Mme LAURIAC DUPIN au 06 35 78 58 58 qui assure une permanence à la Mairie d'ESPIET

Le Jeudi 11 octobre 2018 à partir de 14h00



NOMS	Adresse	VILLE	Téléphone	Agréée pour
CHIBANNE TARASCON Bertille	3 lieu-dit Merlet	ESPIET	06/31/84/27/07	2 à la journée
ESPERON Isabelle	2 bis Lieu-dit Robin	ESPIET	05/57/24/25/05 06/02/38/66/82	2 à la journée 1 en horaires atypiques et dont 1 de plus de 18 mois
HOUSIER Julie	12 bis la Gueynotte	ESPIET	06/70/66/37/71	1 à la journée 2 en horaires atypiques dont un hors week-ends
MAGLOIRE Florence	10 lotissement Sérigeau n° I	ESPIET	05/57/50/22/69 07/70/28/55/16	2 en horaires atypiques sauf week-ends et nuits 1 temps partiel
MANON Sabrina	5, Lotissement Sérigeau II	ESPIET	06/50/21/59/31	3 à la journée
MARTIN Christine	Merlet n° 4	ESPIET	05/57/24/12/25 06/88/66/73/15	2 à la journée 1 en horaires particuliers sauf nuits et week-ends

Le Département au cœur des solidarités humaines et territoriales

Département de la Gironde : 1, esplanade Charles-de-Gaulle - CS 71223 - 33074 BORDEAUX CEDEX - TEL 05 56 99 33 33 - gironde.fr

Mise à jour le : 20/09/2018



Direction générale adjointe chargée de la solidarité
Pôle territorial de solidarité du Libournais

LE DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Direction Générale Adjointe chargée de la solidarité
Pôle Territorial de Solidarité du Libournais
14 rue Jules Verne
33100 LIBOURNE
Tel : 05 57 51 42 70
Fax : 05 57 51 00 30

NOMS	Adresse	VILLE	Téléphone	Agréée pour
RICARD Nathalie	7 bis champion nord	ESPIET	05/24/24/51/63 06/28/33/49/13	1 à la journée 1 mi temps 2 en horaires atypiques et au moins un de plus de 18 mois

ELECTIONS A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GIRONDE

ETABLISSEMENT DES LISTES ELECTORALES

AVIS

Les listes électorales provisoires pour les élections à la Chambre d'agriculture de la Gironde sont à la disposition du public jusqu'au **15 octobre 2018**.

Toute personne ne figurant pas sur les listes électorales provisoires peut demander à la commission départementale à y figurer.

De même, tout électeur inscrit dans le département peut demander l'inscription d'une personne omise ou la radiation d'une personne qu'il estime indûment inscrite.

Ces réclamations doivent être transmises par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, avant le **16 octobre 2018** à :

Monsieur le président
Commission d'établissement des listes électorales
Préfecture de la Gironde
Bureau des élections et de l'administration générale
2 Esplanade Charles de Gaulles - CS 41397
33077 BORDEAUX CEDEX



ESPIET



SOIREE JIMBOURA

SAMEDI 27 OCTOBRE 2018

A PARTIR DE **19H**

Organisée par le club de football

VALLEE DE DORDOGNE



« Tout est bon dans le cochon !!! »



Apéritif
JIMBOURA

Assiette de charcuterie
Brochette de porc avec ses légumes
Fromage
Dessert
Café et vin compris



Repas Adulte : 20€ (licencié FCVD 17€)

Repas Enfant (- 12 ans) : 10€ (licencié FCVD 8€)



Paiement à l'inscription **avant le 22 octobre 2018** auprès de :

Claude 06.84.76.85.73 / 05.57.24.19.06. (Après 19h)

Marie-Hélène 06.16.19.09.83.